

## **Sommaire**

État civil	3
Collecte Sélective	4
Tour de France 2012	5
Élections 2012	6
Le campanile de la Mairie restauré	7

8	
9	Du côté de l'école
10	Agenda 2012
	Visite d'un Président
12	Les travaux 2012

## **Infos Mairie**

- La Mairie est fermée au public le matin -

Elle est ouverte au public : Tous les jours de

13 h 30 à 18 h 00.

## FERMETURE ESTIVALE

du 30 juillet au 3 août.

Permanence du Maire :
Chaque samedi de 9 h 00 à 10 h 30 (prendre rendez-vous au secrétariat)

Tél.: 03 26 68 36 45 (à partir de 11 heures)

Fax: 03 26 21 43 06

Site Internet : www.recy.fr

Email: mairie@recy.fr

## Groupe Scolaire des Mésanges :

École Maternelle : 06 72 70 76 81

École Primaire : 03 26 68 44 37

## **Informations Diverses**

N° utiles :	
« Allo service public »	39 39
Cités en Champagne :	03 26 26 17 60
Collecte Sélective :	0 800 875 615
Véolia eau : (eau et assainissement)	0 810 463 463
Mairie de Châlons :	

Assistante Sociale :	03	26	65	18	82
Mairie de Recy:	03	26	68	36	45
Préfecture de la Marne :	03	26	26	10	10
SITAC Bus:	03	26	69	59	00
Tribunal d'Instance :	03	26	69	27	35

## **Adresses Internet utiles:**

www.assistante.maternelle.marne.fr	si vous recherchez une assistante maternelle
www.service-public.fr	pour toutes vos démarches administratives
www.marne.pref.gouv.fr/	site de la Préfecture de la Marne
www.marne.equipement.gouv.fr	site de la Direction Départementale des Territoires
www.recy.fr	site de Recy
www.citesenchampagne.net	site de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne

## Aides à l'habitat

Dans le cadre de sa politique d'aide à l'habitat, la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne a mis en place deux dispositifs : **OPAH** (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) et **ACAS** (Aide Communautaire à l'Accession Sociale).

Le premier dispositif permet d'aider financièrement les propriétaires pour certains types de travaux destinés à améliorer leur logement, le second apporte une aide financière pour une première acquisition.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter respectivement le **COMAL-PACT 51** au 03.26.64.13.93 et le **Service Habitat** de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne, au 03.26.26.16.91.

## Un peu de civisme...

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage de jour comme de nuit (arrêté préfectoral "bruit" du 25 avril 1990).

## STOP AUX DÉJECTIONS CANINES !!!

Nous vous rappelons que des sacs à déjections canines sont disponibles gratuitement à la Mairie. Merci d'en faire bon usage...

# Avant d'en arriver là. ...faites-le pour lui !

## **Assistante Sociale**



Une Assistante Sociale tient une permanence à la Mairie, le 3ème mardi de chaque mois de 14 h à 15 h. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive Gauche, 13 rue du Lieutenant Loyer à Châlons en Champagne. Tél.: 03.26.65.18.82.

## Assistantes Maternelles

Valérie BEISSERT	9 bis Route de Louvois	
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	
Élisabeth BOUCHER	11 rue Marcel Jesson	03.26.21.56.26
Élisabeth BOURLETTE	29 rue Marcel Jesson	
Sally CHAMPAGNE	12 bis Route de Louvois	03 26 67 00 39
Leïla DELEUZE	6 ruelle Jean Le Bon	03 51 41 14 00
Stéphanie DENNEVAL	11 rue des Tournelles	
Nadia FESTINO (périscolaire)	3 ruelle Frappat	<b>03.10.14.40.83</b>
Corinne HORVILLE	4 ruelle Jean Le Bon	03.26.22.41.67
Dyane KASZA	17 rue des Étangs 11 rue des Étangs	03.26.22.41.51
Delphine WATIER	11 rue des Étangs	. 03.26.67.30.79

## **Etat Civil**

2012

## **Naissances**

Augustin DUPONT	le 21 janvier
Paul CHAPRON	le 14 mars
Nino NICOUD	le 19 mars

Antoine DEMOULIN	3	1 r	nars
Hanoa MILOUDI	le	15	mai
Marilou BARRÉ	le	15	iuin

## **Mariages**

Alexandre ARMELLINO & Amélie MATHIEU ..... Michaël DURMARQUE & Paméla MAUGIN .....le 2 juin



## Décès

Cécile HAUMONT née PERARD .....le 26 avril



## Noces d'Or

Vous souhaitez célébrer vos noces d'Or ou de Diamant ? N'hésitez pas à contacter la Mairie qui pourra vous aider dans votre démarche.

Jours

le lundi

le mercredi

le mercredi

## Collecte Sélective

Type de déchets

**Emballages** 

Déchets verts

Les monstres

Le Papier

Le Verre

Déchets ménagers

Rappel des jours de collectes des déchets :

Contenant

Container gris

Container vert

Sacs jaunes

Volontaire(1)

Point

NOVart	800	075	615
IN VEIL	<b>0</b> UU	875	OTO 1

APPEL GRATUIT

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!

Ramassage trimestriel les : 13 juillet et 12 octobre

(1) Des **PAV** se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.



d'Apport

Bac gris du 15 août au 18 août Sacs jaunes du 15 août au 18 août

<u>RAPPEL</u> : Les conteneurs doivent être sortis la veille ou le matin de la collecte (de bonne heure...) et rentrés au plus tard le soir du ramassage !



Toutes les infos : www.citesenchampagne.net

## DÉCHÈTERIE DE CITÉS EN CHAMPAGNE

Chemin des Grèves à Châlons

Tél.: 03 26 21 77 85

La déchèterie est un espace organisé et sécurisé où l'on peut déposer les déchets qui ne sont pas collectés dans les circuits habituels de ramassage des déchets ménagers. Le dépôt s'effectue dans des conteneurs spécifiques et par type de déchets. La plupart de ces matériaux sont récupérés et valorisés.

## Horaires d'ouverture aux particuliers :

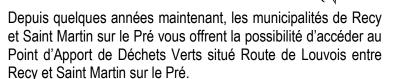
Lundi: 9 h à 19 h

du mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h Samedi : 9 h à 19 h - Dimanche : 9 h à 13 h

Les particuliers peuvent accéder gratuitement à la déchèterie et y déposer : déchets verts, gravats, encombrants, cartons, papier, verre, ferraille, bois, pneus, piles et accumulateurs, déchets toxiques en quantité dispersée (acides, solvants, peintures, colles, vernis, produits de traitement du jardin, aérosols...), huiles de vidange, batteries, huiles alimentaires (fritures), néons, plaques en fibrociment.

<u>Sont formellement exclus</u>: déchets radioactifs, déchets amiantés, fluides isolants, silicone, colles synthétiques, eaux mazoutées, suies, néons et tubes fluos.

## Point d'Apport des Déchets Verts



Ce point d'apport ne se substitue en aucun cas au ramassage des « poubelles vertes » assuré par la CAC, il s'agit d'un service communal complémentaire et ponctuel.

L'accessibilité de cet endroit est réservée uniquement aux habitants de Recy et de Saint Martin sur le Pré.

Seules les tontes de gazon, feuilles mortes et petites tailles peuvent y être déposées.

Ce point d'apport de déchets verts est ouvert chaque samedi de 10 heures à 12 heures des mois d'avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre, sur présentation au gardien du site, de la carte d'accès à retirer en Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

## **DÉPÔTS SAUVAGES INTERDITS !!!**

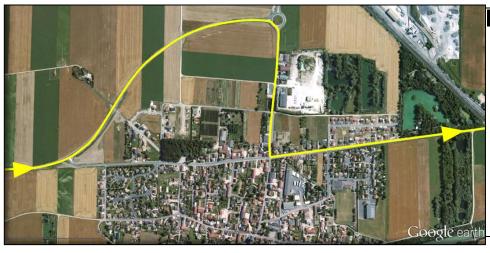
Nous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer des déchets verts n'importe où, notamment dans la rigole de Condé (rigole d'amenée latérale au canal) et ce, afin d'éviter les désagréments liés à la putréfaction des déchets (odeurs, insectes...).

## **Tour de France 2012**

La **99**ème **édition du Tour de France**, grande fête sportive et populaire, passe par Recy le vendredi 6 juillet prochain au cours de l'étape **Épernay-Metz**.



Le passage du Tour de France est un moment de convivialité et de rassemblement autour d'une manifestation sportive mythique. Aussi, nous vous donnons rendez-vous tout le long du tracé pour faire bon accueil aux organisateurs et aux coureurs.



## Horaire prévu

## 10 h 00:

Fermeture complète de la circulation dès passage du véhicule ouvreur de la gendarmerie

#### 11 h 21:

Passage de la caravane publicitaire 13 h 03 :

Passage des coureurs cyclistes **14 h 00 :** 

Réouverture de la circulation après le passage du véhicule de la gendarmerie

Cette course va occasionner quelques désagréments avec notamment l'interdiction de toute circulation et stationnement de tous les véhicules (y compris les bus du SITAC) sur le parcours de la course.

#### **Quelques consignes**

Au passage de la caravane publicitaire, restez hors de la chaussée et ne vous précipitez pas sur les objets tombés sur la route – Surveillez tout particulièrement vos enfants – Tenez vos animaux en laisse – N'allez jamais au devant des coureurs – Ne prenez pas de risque pour vous ou pour les coureurs – Prenez garde lorsque vous filmez ou prenez des photos – Respecter les plantations

## 1903 - Premier Tour de France

Après avoir bouclé l'épreuve de 2 428 km avec une moyenne de 25,7 km/h, **Maurice GARIN** est récompensé de 6 075 francs de l'époque. Il est surtout le premier d'une longue lignée de champions.

C'est l'Australien, **Cadel EVANS**, qui a remporté l'édition 2011 en bouclant l'épreuve de 3 430,5 km en 86 heures 12 minutes et 22 secondes, soit avec une moyenne de 39,8 km/h.



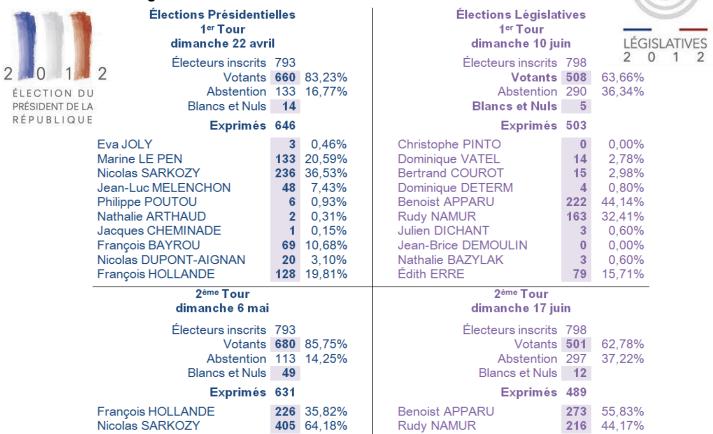


À l'issue du Tour, il percevra 450 000 € promis au vainqueur de la compétition. À noter que les sommes perçues, comme le veut la tradition, sont placées par chaque coureur dans une cagnotte collective à chaque équipe. Les champions partagent ensuite leur pactole avec l'ensemble de leurs coéquipiers.

Retrouvez toutes les informations sur le Tour de France sur www.letour.fr.

## **Elections 2012**

## Présidentielles et Législatives – Les résultats



Les prochaines élections seront les Municipales, prévues en 2014.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur la liste électorale afin de voter l'année suivante.

# Recensement de la population 2012

Quelques chiffres...

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour l'accueil réservé à nos deux agents recenseurs.



NSEE

Les premiers chiffres (non officiels) qui ressortent de cette enquête font apparaître un total d'un peu moins de **440** logements, pour environ **1 080** habitants.

Nous ne manquerons pas de diffuser le détail des chiffres officiels, transmis par l'INSEE, dès qu'ils seront en notre possession dans les prochains mois.

## **Recensement Militaire**

Les jeunes, **filles et garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie dès l'âge de **16 ans**. Une attestation de recensement leur sera alors remise.

Si vous n'avez pas été recensé, veuillez prendre contact avec la Mairie pour une éventuelle régularisation. Le recensement militaire entraîne l'inscription automatique sur la liste électorale à la majorité (sauf en cas de changement d'adresse).

## Allo Mairie...

Une ampoule de l'éclairage public HS, un trou dans un trottoir ou sur la route, une fuite d'eau, une guestion...

N'hésitez pas à contacter la Mairie qui prendra les dispositions nécessaires à la réparation des dégâts éventuels et tentera de répondre à vos questions.



## Le campanile de la Mairie restauré

Le bâtiment de la Mairie a été construit en 1883. Lors de son édification, il fut prévu d'ériger sur sa partie gauche, depuis la façade, « la petite école » et

sur sa partie droite « la grande école ».

Le bâtiment était surmonté d'un clocheton et communément cloche campanile. Cloche qui sonnait autrefois l'heure où les élèves rentraient en classe.



Lors d'une visite d'inspection, il a été constaté que la base des pieds était sérieusement vermoulue, ceci conduisant à la dépose de cet équipement et à sa restauration totale, afin de lui redonner son aspect originel.

Il semble, d'après nos informations, que peu de mairies du département sont pourvues de campanile. L'originalité se doit d'être préservée!

Les travaux auront duré trois semaines et coûté 15 000 €.

(ci-dessus, Julien et Rémi, deux passionnés par leur métier)

## Plan d'Accessibilité de la Voirie et des **Espaces public (PAVE)**

La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » renforce les obligations des communes sur la mise en accessibilité des espaces publics.

L'une des nouvelles obligations impose au Maire d'élaborer un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).

La finalité étant d'intégrer, dans la politique de la commune, l'amélioration de l'accessibilité et des déplacements piétonniers en tenant compte de la sécurité et du confort, et plus particulièrement envers les personnes à mobilité réduite (personnes souffrant d'un handicap moteur, visuel, auditif, mental ou psychique), les personnes âgées, les parents avec leur(s) enfant(s) en bas âge, les landaus et poussettes, etc. minning the second

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 21 février 2012, a décidé d'entreprendre les démarches nécessaires à l'élaboration du PAVE.

Un diagnostique des rues et de leurs aménagements (trottoirs, stationnements, passages piétons, mobiliers urbains...) a été lancé afin de dresser un état des lieux précis et de pouvoir hiérarchiser les priorités d'actions et établir un

échéancier des travaux et financements pour la mise en accessibilité.

## Bientôt, une antenne relais Orange

Allenne and Allender

Le Conseil Municipal a répondu favorablement à l'opérateur de téléphonie mobile Orange, sur l'implantation d'une antenne relais sur notre territoire. L'emplacement qui a été retenu est lieudit « Le Haut de la Forge », sur la parcelle cadastrée section Y, n° 76, sise voie Chanteraine (bâtiment de stockage de la commune).

La réception du signal est parfois difficile dans certains secteurs du village. Cet équipement permettra de remédier à ce problème.

Dans un premier temps, seul le réseau Orange sera concerné.

Le débit annoncé pourrait atteindre 10 méga en 3G.

À noter que l'antenne sera compatible avec le futur réseau 4G...



## Révision du POS en PLU



Second semestre 2011, la commission urbanisme a débuté ses travaux de révision du Plan d'Occupation des Sols pour le transformer en Plan Local d'Urbanisme.

Ce travail important permet de fixer l'avenir de notre commune en matière d'urbanisme et de la règlementation qui s'y rattache.

Pour ce faire, du fait de notre intégration à la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne, nous bénéficions de l'aide et de conseil de l'Agence d'Urbanisme de Châlons.

Une enquête publique sera conduite courant du deuxième semestre. Vous pourrez contacter le secrétariat de Mairie pour toute précision les habitants qui le souhaitent seront informés de ce projet.

Afin de poursuivre le développement de l'activité économique sur le territoire de notre commune, favorisant la politique de l'emploi, l'extension de notre parc industriel sera également soumise à enquête publique.



Page 13 de la revue Cités en Champagne n°39.

## Commémoration du 8 mai 2012

Cérémonie du 8 mai empreinte d'émotion avec la présence exceptionnelle d'un "Piper" convoyant la gerbe vers le Monument aux Morts.

Le devoir de mémoire s'inscrit au plus profond du cœur des Recyots présents en nombre, une fois encore, à cette commémoration.









## Du côté de l'école

Cette année Monsieur le Maire, entouré de conseillers municipaux, a eu le plaisir de recevoir en Mairie les élèves de CM de Madame CANAMAS.

Après une visite de la Mairie, avec le Maire pour guide, et un petit jeu de questions/réponses à destination des enfants sur le fonctionnement d'une commune, ce fût le moment de la traditionnelle remise des dictionnaires aux futurs collégiens, au nombre de 9, cette année.



## Effectifs 2012 – 2013 (prévisions)

Les effectifs du groupe scolaire « Les Mésanges » pour la prochaine rentrée scolaire sont les suivants :

## 60 élèves pour la maternelle :

- 4 tout-petits (8 à compter de janvier) et 21 petits pour Christine MARTIN aidée de Sylviane MOUTON,
- 16 moyens et 16 grands pour Ghislaine DEJEU, Directrice, aidée de Marylise SIMON

## 73 élèves pour l'école élémentaire :

- 14 CP et 12 CE1 pour Sylvie BOURDON, Directrice,
- → 18 CE2 et 6 CM1 pour Catherine STROBBE,
- 6 CM1 et 17 CM2 pour Marie-France CANAMAS.

C'est le mardi 4 septembre que nos enfants reprendront le chemin de l'école.



## Garderie

La garderie est facturée sur la base du nombre de fréquentations et ce, quel que soit le temps de présence : le tarif est de 0.96 € le matin et le soir.

- La garderie du matin fonctionne de 7 h 45 à 8 h 50.
- L'accueil du soir de 16 h 30 à 18 h 00.

#### Cantine

Le prix du repas de la cantine scolaire est fixé à 4,70 € pour le tarif abonnement et à 5,10 € pour le repas occasionnel.

Une enquête de satisfaction a été menée cette année auprès des enfants et des parents. Voici les conclusions sur les 75 % de retour du questionnaire :

Les réponses des enfants :

- Près de 3 enfants sur 4 aiment les repas servis à la
- Près de 90 % des enfants aiment déjeuner à la cantine
- Près de 4 enfants sur 5 sont rassasiés après le déieuner

Les réponses des parents :

- A la presque unanimité, l'équilibre des menus vous satisfait
- Vous êtes satisfaits à 90 % de l'accueil et de l'encadrement
- Globalement le système d'inscription vous satisfait

À compter de septembre, la feuille d'inscription sera téléchargeable sur le site www.recy.fr, mais toujours distribuée par les institutrices. Les menus sont également consultables sur le site Internet de la commune.

Afin de garantir la pleine satisfaction, nous veillerons à une juste évolution du prix du repas, qui se compose de l'achat des matières premières mais aussi du coût de l'encadrement des enfants, de l'énergie consommée, de l'entretien de la salle et de l'amortissement du matériel.

Une étude sur la sonorité de la salle de restauration, dont la taille est adaptée au nombre d'enfants accueillis, va être menée.



## Agenda 2012

JUILLET			
Du 9 au 27	. Familles Rurales	. CLSH	Groupe Scolaire
Du 9 au 27	. ERSM Basket	. Camp Ado	Salle des Sports
Samedi 14	. Recy Vit! & Commune	. Fête Nationale	Salle des Fêtes
Vendredi 20	. Tamalou	. Pique-nique	Salle des Fêtes
SEPTEMBRE			
Mercredi 5	. Journée de Recy et Saint Martir	n sur le Pré à la Foire Expo de Châ	àlons
Samedi 22	. Comité des Fêtes - Recy vit !	. Soirée Théâtre	Salle des Fêtes
Dimanche 30	. ERSM Badminton	. Assemblée Générale	Salle des sports
OCTOBRE			
Dimanche 7	. ERSM Basket	.LOTO	Salle des Fêtes
Samedi 13	. Familles Rurales & Commune	. Repas des Anciens	Salle des Fêtes
Samedi 27	. Tamalou	. Choucroute	Salle des Fêtes
NOVEMBRE			
Dimanche 11	. Anciens Combattants	. Armistice 1918	Salle des Fêtes
		. Soirée Beaujolais	
		. LOTO Téléthon	
Dimanche 25	. Conseil de Parents d'Élèves	. Bourse aux jouets	Salle des Fêtes
DÉCEMBRE			
Samedi 1er et Dimanche 2		. Téléthon	
Samedi 15	. Comité des Fêtes - Recy vit !	Soirée Théâtre	Salle des Fêtes
Les Associations			
Associations	PRÉSIDENT/RESPONSABLE		TÉLÉPHONE
		2 bis rue des Moulins	
		38 Grande Rue	
	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umailly	
		20 rue Margal IECCON	02 26 60 22 05

ASSOCIATIONS	Président/Responsable	Adresse	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES	CATHERINE DÉSIRANT	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
CLUB FÉMININ	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue	03 26 65 21 42
	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umailly	03 26 65 22 14
	CHANTAL GRANDCOLAS	30 rue Marcel JESSON	03 26 68 23 95
SERVICE D'AIDE MÉNAGÈRE	VALÉRIE ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
Point Lecture	LYSIANE DERVIN ET BRIGITTE	E PERARD	03 26 65 21 42
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	FRANCK LALLEMENT	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
SOCIÉTÉ DE PÊCHE	DOMINIQUE AUGUSTE	28 rue Marcel Jesson	03 26 68 42 23
TAMALOU (CLUB DU 3ÈME ÂGE)	MICHEL POLICE	5 rue Montante	03 26 65 49 80
Conseil de Parents d'Élèves	CLAUDIA DAGUET	10 rue de la Seneuzerie	03 26 65 71 33
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Hervé ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	JEAN JESSON	25 Grande Rue	03 26 65 21 71
ENTR'AIDE ET AMITIÉ	JEAN MONDET	7 bis ruelle Frappat	03 26 68 00 11
Comité des Fêtes - Recy vit !	GRÉGORY ARGANINI	9 ruelle à Bouquin	03 26 21 58 70
ÉVEU DE DEOV CADIT MA	ARTIN DOÉGISEUT : DOLUM	INCOLUET A DOUBLE DE	Louryous à Desy

ÉVEIL DE RECY SAINT	MARTIN - PRÉSIDENT : DOMINIO	QUE JACQUET – 2 ROUTE DE LOU	JVOIS À RECY
SECTION BASKET	GENEVIÈVE HERMANT	8 chemin des Sports à St Martin	03 26 64 69 25
SECTION TENNIS - BADMINTON	JEAN-PASCAL JACQUOT	24 Grande Rue	03 26 65 09 17
SECTION DANSE	MARTINE DELETREE		06 82 58 94 94
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	2 rue des cotons	09 54 07 13 52
SECTION YOGA	CORINNE		06 31 15 74 75
SECTION GYM VOLONTAIRE	Aurore DEFORGE	Chemin de l'Umailly	03 26 65 69 21
SECTION BRIDGE	JACQUES VITRY	Chemin du Mont Nouvet	03 26 65 85 15
LE CHACAL CHESS CLUB	GILLES DHAYNAUT		06 87 16 84 54

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve - Recy à Saint Martin sur le Pré - Tél./fax : 03.26.64.22.92.

## Vive le sport

Pour la 31<sup>ème</sup> olympiade, Recy a concouru pour le titre de la commune la plus sportive.

Au vu des équipements sportifs implantés sur la commune et la forte mobilisation des associations, Recy s'est vu attribuer le titre de la commune la plus sportive dans sa catégorie.

Ce titre est décerné pour 5 ans. Nous sommes donc champions jusqu'en 2016!

## Foire exposition

Le mercredi 5 septembre, pour la journée des communes Recy – Saint Martin sur le Pré, vous aurez le plaisir de retrouver vos associations communales qui s'exposeront à la prochaines foire exposition sur le stand de la Communauté d'Agglomération Châlonnaise. Vous pourrez à cette occasion récolter toutes les informations utiles afin de passer une bonne année associative. Venez nombreux.

## Visite d'un Président...

Jeudi 15 mars 2012, notre commune est entrée dans l'histoire de la V<sup>ème</sup> République, puisque le Président candidat Nicolas SARKOZY est venu nous rendre visite.

Cette visite était programmée à Châlons en Champagne mais aucune salle disponible n'était en mesure d'accueillir cette manifestation du fait des contraintes liées à la sécurité du Président de la République que le candidat était également.



Dès que notre accord fut donné, nous avons pu mesurer la rigueur, le sérieux et la parfaite organisation d'une telle manifestation à laquelle participa un grand nombre de nos habitants. Précisons qu'aucune dépense n'incombait à notre commune.

Ce fait restera sans nul doute un moment exceptionnel mais aussi un grand honneur de recevoir le Président de la république dans notre village.







## Location de salles

## **Conditions et tarifs**

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué. Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement. Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

Nous rappelons que la location des salles est uniquement réservée aux habitants de Recy.

## La salle Orange:

<u>Tarifs</u>	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125€	235€
Vaisselle	40 €	

## La Salle des fêtes Maurice SIMON :

<u>Tarifs</u>	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285€	470€
Vin d'honneur	120 €	

Le bruit étant l'affaire de tous, nous demandons à tout locataire de cette salle de bien vouloir veiller au respect du voisinage en limitant le bruit passé 22 heures.

## Les travaux 2012

## L'église

Cet édifice était envahi par les pigeons, provoquant des dégradations de toute nature. Afin d'y remédier, nous avons fait procéder à la mise en place d'« écopic » et les premiers résultats semblent encourageants.

Quelques ardoises ayant été déplacées sur le clocher à la suite de forts coups de vent, nous avons profité de la présence de la nacelle pour procéder aux travaux de remise en place et au renforcement de leur fixation ainsi qu'au démoussage des parties accessibles. Le reste sera effectué par un spécialiste lorsque le temps sera plus propice.

## **Voiries & trottoirs**

À la suite des travaux importants d'aménagement de voiries et trottoirs réalisés les années antérieures, nos efforts ont plus particulièrement été concentrés cette année sur des remises en état dans différentes rues du village (Chemin de Vinetz – rue des Tournelles – ruelle aux Cannes – rue de la Marne / rue Montante – Grande Rue / ruelle Frappat – rue de la Seneuzerie), sur l'aménagement d'un parking au cimetière voie Chanteraine et sur l'extension du trottoir Route de Louvois.

## **Groupe Scolaire**

La dernière tranche des travaux nécessaires au remplacement des menuiseries extérieures du Groupe Scolaire sera réalisée durant le mois de juillet. Cette dernière phase clôture le programme de travaux commencé en 2009. Coût des travaux : 37 000 €

Ce bâtiment, construit en 1977, aura ainsi subit une restauration totale permettant d'obtenir un gain énergétique important par une meilleure isolation thermique et un système de production de régulation d'eau chaude très performant.

## **Complexe sportif Pierre ARNOULD**



Inaugurée en mai 1998, le praticable, principalement utilisé pour la pratique du basket et du badminton, a subi une modification de tracé afin de le rendre conforme à la nouvelle réglementation applicable à compter du 1er septembre 2012.

Nous avons été contraints de faire procéder aux travaux nécessaires à cet égard consistant en un ponçage de l'ensemble du plancher, à un revernissage et à l'application du nouveau marquage.

Ces travaux seront suivis par une remise en peinture du sol de l'espace public, des gradins et de la salle de stockage des matériels nécessaires aux différentes associations sportives.

Coût total des travaux : 27 000 €

## Les enfants ne manquent pas d'aire... de jeux

Le « Château Margot » a pris place près de la Salle des Sports Pierre ARNOULD entre les jeux pour enfants, mis en place l'an dernier, et le terrain de pétanque récemment installé lui aussi.



## Les travaux en cours

## Cimetière voie Chanteraine

L'aménagement d'un ossuaire (destiné à recevoir les exhumations), d'un caveau d'attente (pour recevoir, lorsque nécessaire, les cercueils ou urne en attente d'inhumation) et d'un jardin du souvenir avec un puits de répartition des cendres.

Les ½ concessions, pour inhumer les urnes, sont maintenues, le Conseil Municipal n'ayant pas retenu de longue date l'implantation d'un columbarium.